

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE PICARDE 02 DÉCEMBRE 2025 À 08H30 – POSTE DE SECOURS DE MOUSCRON

Séance publique

Point 1. <u>Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.</u>

Ce point propose au conseil de zone d'approuver le compte-rendu de la séance du 04/11/2025.

Point 2. Règlement d'ordre intérieur du conseil de zone - Révision.

Ce point propose au conseil de zone de mettre à jour son règlement d'ordre intérieur pour permettre la tenue de réunions à distance.

Point 3. <u>Déménagement du siège social - Information.</u>

Ce point informe le conseil de zone au sujet du rétroplanning et des mesures discutées par le comité de direction.

Point 4. Prélèvements et dotations aux fonds de réserves ordinaires et extraordinaires - Compte 2024.

Ce point propose au conseil de zone d'approuver les prélèvements et dotations aux fonds de réserves ordinaires et extraordinaires de l'exercice 2024.

Point 5. <u>Arrêté du Gouverneur du 30 octobre 2025 relatif aux dotations communales de l'exercice 2025 -</u> Information.

Ce point porte à la connaissance du conseil de zone de l'arrêté du Gouverneur du 30 octobre 2025 relatif aux dotations communales de l'exercice 2025 pour la zone de secours.

Point 6. Courrier du CRAC relatif au budget 2026 - Information.

Ce point porte à la connaissance du conseil de zone le courrier du CRAC (centre régional d'aide aux communes) relatif à l'analyse du budget 2026 reçu en date du 23 octobre 2025.

Point 7. Clé de répartition des dotations communales 2026.

Ce point propose au conseil de zone de prendre connaissance de la proposition de la clé de répartition des dotations communales.

Point 8. <u>Assemblée générale ordinaire d'Ideta - Vote et mandat.</u>

Ce point propose au conseil de zone de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'Ideta du 18 décembre 2025 et de désigner le mandataire à qui les pouvoirs de représentation de la Zone de secours est confié. Les points à l'ordre du jour concernent le plan stratégique et le budget 2026-2028, la modification du terme statutaire, la modification des statuts et les divers.

Point 9. Assemblée générale ordinaire d'Ipalle - Vote et mandat.

Ce point propose au conseil de zone de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'Ipalle du 18 décembre 2025, qui a pour unique point l'adoption du plan stratégique 2026-2031 et de désigner le mandataire à qui les pouvoirs de représentation de la Zone de secours est confié.

Point 10. <u>Commission technique - Composition et organisation pratique.</u>

Ce point propose au conseil de zone d'arrêter la composition et l'organisation pratique de la commission technique, sur proposition du commandant de zone.

Point 11. Acquisition de micros-haut-parleurs via l'accord-cadre Astrid.

Ce point propose au conseil de zone de recourir à l'accord-cadre Astrid (lot 2 : Radios standard) pour l'acquisition de micros-haut-parleurs.

Point 12. Acquisition de systèmes de communication pour masques ARI - Approbation des conditions.

Ce point propose au conseil de zone de lancer un marché public ayant pour objet "Acquisition de systèmes de communication pour les masques ARI", estimé à 10.000,00 € HTVA ou 12.100,00 € TVA comprise.

Point 13. Convention relative à l'aide médicale urgente - Autorisation de signature.

Ce point propose au conseil de zone d'autoriser la signature de la 'convention service ambulancier - aide médicale urgente' pour la collaboration entre l'État belge et la Zone de Secours en matière d'aide médicale urgente.

Point 14. <u>Procédure de recrutement au grade d'assistant technique mécanicien polyvalent (automobile et poids</u> lourds) - Clôture.

Ce point informe le conseil de zone au sujet de la clôture de la procédure de recrutement pour la fonction d'assistant technique mécanicien polyvalent (automobile - poids lourds) initiée par sa décision du 01/07/25, faute de candidat recevable ayant postulé.